



HAL
open science

Ni vus ni (re)connus. Les potagers pavillonnaires dans les représentations des espaces ouverts de la métropole.

Ségolène Darly

► To cite this version:

Ségolène Darly. Ni vus ni (re)connus. Les potagers pavillonnaires dans les représentations des espaces ouverts de la métropole.. Les espaces ouverts dans les transformations des villes méditerranéennes : représentations, usages et normes, Sep 2018, Rome, Italie. hal-02558808

HAL Id: hal-02558808

<https://hal.science/hal-02558808>

Submitted on 29 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre : Ni vus ni (re)connus. Les potagers pavillonnaires dans les représentations des espaces ouverts de la métropole.

Auteur : Ségolène Darly, Umr Ladyss, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Introduction

La dernière décennie a été marquée par plusieurs événements qui ont révélé à l'échelle internationale la vulnérabilité de l'approvisionnement alimentaire des villes et remis en question la capacité du secteur globalisé de l'agroalimentaire à garantir un service vital pour les populations qui en dépendent. Habituellement confinée à la sphère de l'ordinaire et du quotidien, l'alimentation est devenue en quelques années un enjeu central de gouvernance. Si celle-ci s'appuie à l'échelle mondiale sur des institutions internationales¹, elle devient plus récemment objet de gouvernance urbaine (dont on retrouve les premiers modèles dans certains pays post-industriels comme l'Angleterre) et se développe aujourd'hui plus largement à travers le monde. Parmi les différents domaines d'intervention des villes dans le domaine de l'alimentation, celui de la production agricole urbaine est reconnu comme stratégique.

Sur le terrain, la production agricole urbaine prend des formes très variables : potagers domestiques (en lotissement ou en extension de logement) dans les interstices urbains, fermes urbaines (de maraîchage ou d'élevage) sur des terres agricoles en lisière de ville ou intégrées aux bâtiments (toits, façades, sous-sols en deviennent alors le support). A ces formes de production peuvent être associées différentes stratégies d'accès à l'alimentation locale : auto-consommation, troc ou achats en circuits courts (via des marchés forains, des AMAP, d'autres formes de panier ou des magasins de producteurs). Ces stratégies d'accès sont influencées en partie par la proximité de l'offre et/ou des ressources mais aussi par des déterminants sociaux et culturels. Ainsi, alors que les échanges commerciaux en circuit court sont aujourd'hui majoritairement investis par les consommateurs titulaires d'un diplôme universitaire et qui font partie de la catégorie des cadres et profession intellectuelle supérieure², de nombreux acteurs s'interrogent sur les entraves économiques mais aussi culturelles à la participation d'autres groupes sociaux en tant que consommateurs. Parallèlement, des études rappellent que le potager à fonction vivrière est longtemps resté le support de stratégies alternatives d'accès à l'alimentation (autoconsommation et troc) issue de l'héritage industriel et maintenue dans les quartiers populaires des grandes ou moins grandes agglomérations³. Les dernières bases de données ayant servi à suivre ce phénomène n'ont cependant pas été renouvelées depuis les années 1980, période durant laquelle le mouvement de déclin qui était enregistré a été jugé annonciateur de leur disparition. Le regain d'intérêt pour la production alimentaire locale a cependant permis d'attirer de nouveau

¹ Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale - CSA, 2017. *Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition*, CSA, 38 p. en ligne <http://www.fao.org/3/MR173FR/mr173fr.pdf>

² Prigent-Simonin, Anne Hélène, Catherine Hérault-Fournier, et Aurélie Merle. « Chapitre 1. Portraits d'acheteurs en circuits courts », *Au plus près de l'assiette. Pérenniser les circuits courts alimentaires*. Editions Quæ, 2012, pp. 29-45.

³ Florence Weber (1998) *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXème siècle*. Belin, 287 p. ; Nathan McClintock, Dillon Mahmoudi, Michael Simpson et Jacinto Pereira Santos (2016) Socio-spatial differentiation in the Sustainable City: A mixed-methods assessment of residential gardens in metropolitan Portland, Oregon, USA. *Landscape and Urban Planning* 148:1-16

l'attention sur deux figures particulières du jardin potager (le potager en lotissement des *jardins familiaux* et le potager collectif des *jardins partagés*) et sur le maintien de leur fonction alimentaire⁴.

Parallèlement, en France l'agriculture urbaine est progressivement intégrée depuis la fin des années 1990 dans de nombreuses politiques agricoles locales dans les territoires périurbains et de plus en plus, au cœur des projets urbains. Cette intégration s'opère de façon transversale à l'image des conventions cadres Communauté d'agglomération – Chambre d'Agriculture initiées par le réseau Terres en Villes ou de façon plus ponctuelle à travers les projets d'aménagement en cœur de ville comme le projet des Parisculteurs de la ville de Paris. Si les enjeux de l'alimentation sont aujourd'hui mis en avant lors de l'élaboration de ces politiques, c'est historiquement par la gestion de l'espace ouvert des métropoles que la question agricole est devenue une préoccupation urbaine⁵.

Dans nos travaux nous nous intéressons à la façon dont la problématique de l'accès à l'alimentation de proximité est intégrée dans le projet urbain pour l'agriculture. Pour cela nous nous penchons plus particulièrement ici sur le cas de l'« agriculture urbaine individuelle », une des figures de l'agriculture urbaine qui se déploie en extension des logements (ADEME, 2017 ; IAURIF, 2017) et que nous nommerons par la suite potager pavillonnaire en raison de sa localisation préférentielle dans les quartiers d'habitats individuels du même nom.

Les travaux que nous avons réalisés⁶ nous ont permis de cartographier la dynamique des potagers pavillonnaires dans plusieurs secteurs d'habitat individuel de quartiers populaires localisés au nord de l'agglomération parisienne et de caractériser leur rôle dans l'accès à une alimentation de proximité à partir d'enquêtes de terrain (partie 1). Dans un second temps, l'analyse des représentations de l'occupation des sols et des documents de la planification urbaine nous permettra de discuter de la place de ces espaces d'autoconsommation alimentaire dans la conception des espaces ouverts de la métropole c'est-à-dire des « espaces non bâtis abordés du point de vue de l'urbain »⁷.

1. Quartiers pavillonnaires et potagers vivriers : hypothèses et étude de cas

Dans les années 1970, ethnologues et sociologues scrutent les habitudes de jardinage de la classe ouvrière en France. En 1965, 49% déclarent cultiver un jardin potager et la transition du potager vers le jardin d'agrément (signe d'ascension sociale) est étroitement suivie à travers les données d'enquêtes sur l'autoconsommation des ménages. Ce chiffre passe à 42% en 1972 et Françoise Dubost prédit alors en 1979 que « la disparition du potager est possible » même si elle ne la croit « nullement certaine »⁸. Les différentes enquêtes de consommation des foyers qui se succèdent dans les décennies suivantes

⁴ Nicole Darmon, Pauline Martin, Pascale Scheromm, Florence Ghestem, Paul Marchand, et al.. Des jardinspartagésdanslesquartiersd'habitatsocial:unmoyendepenserlespratiquesalimentaires?. Travaux universitaires] Inconnu. 2018, 18 p. <hal-01769297>

⁵ **Mayté Banzo**, « L'espace ouvert pour recomposer avec la matérialité de l'espace urbain », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 6 | 2015, Online since 15 May 2015, connection on 06 September 2018.

⁶ Cette communication s'appuie sur des travaux de recherche soutenus par le projet « CAP-IDF, Conditions pour une agriculture de proximité en Ile-de-France du programme français PSDR (Pour et Sur le Développement Régionale).

⁷ Banzo, 2015

⁸ Dubost Françoise « La scarole et le bégonia, les nouveaux usages du jardin », *Ethnologie française, nouvelle série T9*, n°4, 1979, pp 365-376

viendront lui donner raison sur ce dernier point. Ainsi en 2008, le dernier Baromètre Santé Nutrition de l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)⁹ confirme à nouveau qu'un tiers des ménages consomment des aliments qu'ils ont produits eux-mêmes. Ce chiffre est stable depuis 1996 mais cette proportion varie cependant fortement entre les régions et d'un territoire à un autre. Ainsi, la proportion de ménages pratiquant l'autoconsommation alimentaire est nettement plus faible en Ile-de-France (18%) alors qu'elle reste proche des valeurs de 1972 pour le reste du territoire (37%). Ceci s'explique en grande partie par le poids des ménages ruraux dans la formation du taux global (55,7% déclarent consommer des aliments produits par le foyer). Les territoires périurbains de la grande couronne francilienne, principaux rivages des vagues successives de la construction pavillonnaire, sont eux caractérisés par un pourcentage de 26,1%, bien supérieur à ceux de Paris (6,2%) ou de sa petite couronne (11,6%) et proche de celui des communes urbaines hors Ile-de-France (28,9%). Ces chiffres confirment donc en creux la place tantôt discrète tantôt centrale de l'activité potagère dans les jardins de la ville peu dense, là où les quartiers pavillonnaires sont les plus nombreux¹⁰.

Basées sur des méthodes d'observation directe ou indirecte des plantes au jardin, certaines recherches d'ethnologie de la nature et d'écologie urbaine dans les quartiers pavillonnaires montrent les liens entre catégories sociales aisées et disparition du potager, héritage du monde ouvrier, au profit du jardin d'agrément¹¹. Ainsi, Pauline Frileux, dans un travail récent sur le bocage pavillonnaire enquête sur l'entretien de la haie dans plusieurs quartiers aisés de Rennes et Bussy-Saint-Georges à Marne-la-Vallée et relève l'absence systématique de potagers¹².

Le potager vivrier deviendrait un marqueur des jardins de l'habitat populaire. Mais la reconnaissance de cette figure populaire de l'accès à l'alimentation de proximité reste discrète en l'absence de données empiriques.¹³

Les potagers du Nord de l'agglomération parisienne

La première étape de notre recherche a donc été de retrouver la trace des potagers pavillonnaires localisés dans les enveloppes urbaines des différentes communes d'une zone d'étude de 45 communes (plus de 400 000 habitants) situées entre le nord de l'agglomération parisienne et la frange nord de la région Ile-de-France. (Figure 1). Elle représente un maillon important de la ceinture verte (en vert foncé sur la carte) et est marquée par un gradient de densité sud-nord (une partie urbaine dense au sud et une partie rurale peu dense au nord). C'est un secteur qui est en position stratégique à l'échelle régionale pour la fonction logistique (deux aéroports internationaux, des infrastructures de transport

⁹ Escalon Hélène, Brossard Claire, Beck François (dir.), *Baromètre Santé Nutrition*, INPES éditions, 2009, 426 p.

¹⁰ Grange Dorothée et Vincelet Catherine, *Comportements d'achats alimentaires en Ile-de-France, Baromètre Santé Nutrition 2008*, Observatoire Régional de Santé d'Ile-de-France, INPES, 2010, 12 p.

¹¹ Dubost Françoise, 1979

¹² Frileux Pauline, « A l'abri de la haie dans le bocage pavillonnaire », *Ethnologie française*, 2010/4, vol. 40, pp. 639-648

¹³ Ces paragraphes sont repris d'un chapitre d'ouvrage : S. Darly, 2018. « La terre pavillonnaire, un paysage fertile oublié », dans Léger J.-F. et Mariolle B. (dir.) *Densifier/Dédensifier les campagnes urbaines*, Parenthèses, sous presse.

Communication au colloque « Les espaces ouverts dans les transformations des villes méditerranéennes : représentations, usages et normes » organisé à Rome les 24 et 25 septembre 2018 à l'École Française de Rome

majeures et la proximité du bassin de consommation parisien) mais qui hérite d'un lourd passé industriel et où sont surreprésentés dans la population les ménages de type « moyen populaire » et « ouvriers »¹⁴.

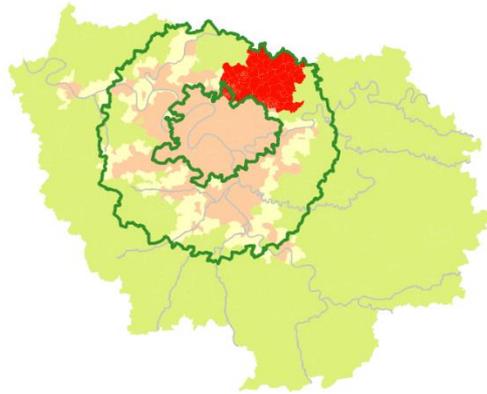


Figure 1 : en rouge le périmètre d'étude, 45 communes en tout, les 42 communes de la CA et 3 communes limitrophes de la banlieue nord de Paris (S. Darly, 2018).

Dans ce secteur, les jardins potagers ont été cartographiés par la méthode de la photo-interprétation sur la base des photographies aériennes haute résolution de l'IGN datant de 2015 (©BDORTHO-HR). Un attribut renseigné dans la base permettait de distinguer les jardins individuels pavillonnaires et les jardins familiaux ou collectifs (cf. figure 2).



Figure 2 : à gauche une photographie aérienne de potagers pavillonnaires, à droite une photographie d'un lotissement de jardins potagers (commune de Louvres, 95) (S. Darly, 2018).

Cette méthode, qui sous-estime la quantité de potagers en ne conservant que ceux dont la taille et l'organisation permettent leur observation aérienne, nous a permis de cartographier 3690 potagers d'une surface moyenne de 114m² (Figure 3).

¹⁴ Anne Clerval & Matthieu Delage, «La métropole parisienne : une mosaïque sociale de plus en plus différenciée », Métropolitiques, 8 septembre 2014. URL :<http://www.metropolitiques.eu/La-metropole-parisienne-une.html>

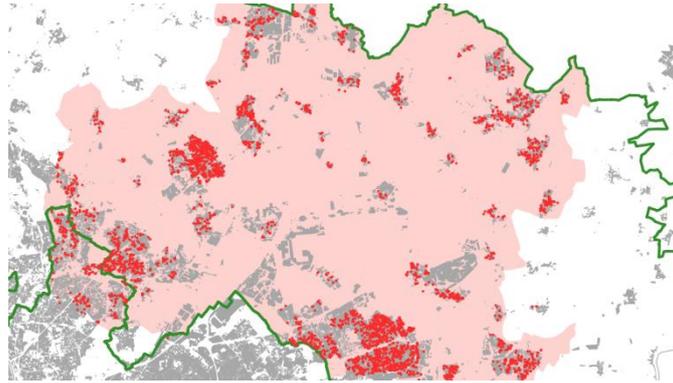


Figure 3 : Carte résultat des potagers pavillonnaires identifiés au nord de l'agglomération parisienne (S. Darly, 2018).

La superficie totale des potagers pavillonnaires (42 ha) est équivalente à celle des jardins en lotissement ou collectifs (43 ha). On les retrouve dans toutes les communes de la zone d'étude et notamment dans les communes dépourvues de jardins familiaux ou partagés. C'est donc d'un point de vue quantitatif, une forme d'agriculture urbaine tout aussi importante et géographiquement plus répandue dans le tissu urbanisé que celle des jardins familiaux ou partagés. Le lien entre ces espaces potagers et les pratiques alimentaires des ménages a ensuite été vérifié par le biais d'enquêtes de terrain.

Production individuelle et économie de l'entraide

Une trentaine d'entretiens a été réalisée auprès de jardiniers rencontrés chez eux au gré des visites de terrain organisées entre mars et juin 2018¹⁵. Ces enquêtes ont confirmé que l'entretien du potager est une pratique individuelle, même si elle peut éventuellement s'appuyer sur l'entraide familiale lorsque le terrain est grand (jusqu'à 750 m²). La fonction vivrière de ces jardins potagers a par ailleurs bien été confirmée, tous les jardiniers mettant en avant la contribution du potager à l'alimentation en produits frais, meilleurs et/ou en lien avec une culture culinaire particulière, plusieurs potageristes affirmant même rechercher l'autosuffisance alimentaire. L'adoption de pratiques culturelles visant l'intensification de la production (utilisation de châssis, rotation des cultures, irrigation) confirment ces éléments déclaratifs.

Cette pratique vivrière, bien qu'elle ait lieu dans l'espace privé et intime de l'extension du logement, n'est cependant pas synonyme d'un « enfermement » du jardinier derrière sa haie. Elle alimente à l'inverse un réseau d'interconnaissance locale au sein duquel circulent les fruits et légumes produits (tous pratiquent le don des surplus au moment de la pleine saison, certains le troc), mais aussi les outils, les intrants (notamment compost et fumier), les plants et semences et enfin les conseils et informations sur le jardinage. Si ce réseau peut par certains égards faire penser à un phénomène de « repli » à l'échelle du quartier, il dépasse aussi très souvent cette échelle pour s'étendre à celle plus étendue de la famille ou de connaissances éloignées comme des agriculteurs chez qui on s'approvisionne en fumier (on sort alors de la commune, voire du département) ou lorsque les mairies mettent en place des services (ramassage déchets verts, distribution de compost) et événements dédiés (foire aux plants etc.).

Bien que pratiquée dans un espace privé clos, l'agriculture urbaine individuelle, très présente dans les quartiers pavillonnaires, impulse de nombreux réseaux d'échanges d'aliments, de services et

¹⁵ Une dizaine de potagers ont fait l'objet de deux passages, un en mars et un autre en juin.

de connaissances à l'échelle du foyer mais plus globalement à l'échelle du quartier et parfois de la commune.

2. Les potagers invisibles : analyse des représentations de l'espace ouvert

La place des potagers dans les représentations des espaces ouverts nous renseigne sur le point de vue de l'urbain sur les pratiques d'autoconsommation alimentaires que nous venons de décrire. La notion d'espace ouvert désigne les « espaces non bâtis abordés du point de vue de l'urbain »¹⁶. L'espace ouvert devient aujourd'hui un élément essentiel de la conception de la ville et se matérialise dans le projet urbain sous forme de parc de détente, de paysage à admirer ou d'infrastructure verte. Nous avons mis en évidence ces représentations à partir de l'analyse de différents documents de planification à l'échelle régionale (principalement le sdrif 2018) comme à l'échelle locale (une dizaine de PLU localisés dans la zone d'étude) mais aussi des bases de données géographiques qui servent de support à leur conception.

Cartographier le non-bâti : évolution des modèles de représentation

Urbanistes et architectes de la ville n'ont longtemps conservé dans leurs représentations de l'espace urbain que les surfaces correspondant aux espaces bâtis. Ces dernières années cependant, plusieurs travaux ont adopté la démarche inverse, privilégiant l'« inversement du regard » sur les formes urbaines afin de « révéler l'armature des espaces naturels et agricoles »¹⁷. L'échelle imposée par la commande, généralement celle de l'agglomération urbaine comme ce fut le cas à Montpellier¹⁸ par exemple, privilégie cependant jusqu'à présent l'usage de bases de données adaptées à la petite échelle d'analyse (celle des grands équilibres urbain/rural, ville/campagne).

Dans le domaine de l'observation de la consommation des terres agricoles, la base Corine Land Cover¹⁹ fait figure de référence à l'échelon national et régional. Ses limites sont cependant régulièrement pointées du doigt pour rappeler que les capteurs satellitaires utilisés ne sont pas en mesure de détecter l'implantation de constructions isolées (ne sont en effet cartographiées que des unités de surface de plus de 25ha, c'est-à-dire dans des carrés de 500 m de côté, considérés comme homogènes dans leur composition)²⁰. Mais si elle sous-estime l'artificialisation des sols, la base sous-estime aussi le volume

¹⁶ Banzo, 2015

¹⁷ Reichen et Robert & Associés, *Le schéma de cohérence territorial de l'agglomération de Montpellier*, 2006.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Programme européen visant à « rassembler, collecter, assurer la cohérence de l'information sur l'état de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté » (Conseil des communautés européennes, 1985). Chéry Philippe, Lee Alexandre, Commagnac Loïc, Thomas-Chery Anne-Laure, Jalabert Stéphanie et Slak Marie-Françoise, « Impact de l'artificialisation sur les ressources en sol et les milieux en France métropolitaine », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 668, mis en ligne le 28 février 2014, consulté le 12 octobre 2017. URL : <http://cybergeo.revues.org/26224> ; DOI : 10.4000/cybergeo.26224

²⁰ Les services de la statistique agricole lui préfèrent une autre base de données d'occupation des sols, la base TERUTI-LUCAS, qui permet une observation de l'occupation des sols plus précise réalisée à partir d'observations directes ou indirectes de l'occupation et des usages en un nombre prédéterminé de points répartis sur l'ensemble du territoire (un point d'observation fait 3m de diamètre, 40m pour les occupations hétérogènes). La couverture nationale est ensuite calculée par extrapolation. C'est la base TERUTI-LUCAS qui a permis d'affiner les premières évaluations de consommation du foncier agricole par l'urbanisation, montrant qu'un département moyen était perdu tous les 7 ans et non tous les 10 ans.

des espaces verts incorporés dans des unités de surface de l'espace urbanisé. La nomenclature de la base reconnaît d'ailleurs cette incorporation en précisant que le poste « Tissu urbain discontinu » correspond à des unités de surface comportant entre 20% et 70% de terres non artificiellement recouvertes (Figure 1).



Figure 4 : à gauche, extrait de la base Corine Land Cover (source : MEDDE, 2012) de la commune Basse-Goulaine à l'est de Nantes superposée à l'ortho photographie aérienne (source : IGN) visualisé par geoportail.gouv.fr ; à droite, Extrait de l'image de la végétation de Paris et petite couronne de l'APUR Mitry-Mory à l'est de Paris (le dégradé de vert correspond à des classes de hauteur de végétation). Les polygones gris appartiennent au fond de plan sur lequel l'image est superposée. (Résolution de l'image source : pixel de 50 cm, source : opendata.apur.org, 2012)

A l'échelle régionale, des unités de surface minimum plus petites permettent d'affiner le diagnostic. Ainsi en Ile-de-France, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme a constitué sa propre carte d'occupation des sols sur la base de photographies aériennes, et opte pour une « unité minimale de collecte » de 625 m² (l'occupation du sol est considérée homogène dans des carrés de 25m de côté)²¹. Cette précision permet de cartographier dans les tissus urbains les « jardins familiaux » mais aussi les « jardins de l'habitat » correspondant aux « jardins d'agrément, potagers ou vergers liés à l'habitat [...] et d'une superficie supérieure à 1000 m² et inférieure à 5000 m² environ par parcelle ».

Cet « effacement » des jardins privés par la cartographie du MOS fait depuis peu l'objet de correction grâce à l'usage d'images infra-rouge haute définition qui permettent d'inclure les espaces verts privés des tissus pavillonnaires dans le calcul de l'indice de végétation des communes (Figure 1). Ainsi, bien que toujours en nombre, les terres pavillonnaires ont longtemps été dissimulées par l'appareil statistique et n'apparaissent que très récemment dans le tableau des espaces verts métropolitains²².

L'espace agricole, un espace ouvert sur lequel s'adosse la ville densifiée

Malgré l'amélioration du degré de précision de la mesure du « vert » en ville, à l'échelle régionale comme à l'échelle locale, c'est la base du MOS qui a servi de base à l'élaboration du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France. Les espaces ouverts de l'agriculture y apparaissent à l'échelle de plans d'ensemble et en complémentarité des zones d'habitat, d'activités ou naturelles. Ils ont longtemps eu pour principale vocation de « tenir » le foncier face à l'étalement urbain en maintenant des activités de production dans ces « vides » urbains. A ce titre, ils font l'objet d'orientations régionales de protection

²¹ IAURIF, *Mos 1982-2012 Volume 1 Du ciel à la carte*, Paris, IAU, série *Les Cahiers de l'IAURIF* n°168, 2013, p.12.

²² Mathilde Riboulot-Chetrit (2015) Les jardins privés : de nouveaux espaces clés pour la gestion de la biodiversité dans les agglomérations ? *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 6 | 2015, Online since 15 May 2015, connection on 14 April 2018. URL : <http://journals.openedition.org/articulo/2696> ; DOI : 10.4000/articulo.2696

Communication au colloque « Les espaces ouverts dans les transformations des villes méditerranéennes : représentations, usages et normes » organisé à Rome les 24 et 25 septembre 2018 à l'École Française de Rome

déclinées localement à l'échelle des zones A (agricoles) des PLU et, plus récemment d'un pacte agricole adopté en mai 2018 à destination de la filière agricole. Elles jouent enfin un rôle central dans la territorialisation du plan régional d'alimentation en cours d'élaboration qui se donne pour objectif principal la rencontre des « aspirations des Franciliens avec les capacités de la production locale ».

Ils délimitent ainsi le périmètre des terres « productives » pour la ville.

La communauté d'agglomération porte elle aussi une politique pour l'agriculture à travers un projet de Charte Agricole. Sa vocation première est de « considérer l'agriculture comme une activité économique à part entière ».

Le jardin privé, un espace ouvert au service du cadre de vie et de la nature en ville

Les jardins privés intègrent l'espace ouvert à travers les politiques de gestion des espaces verts. Jardins et cœurs d'îlots font l'objet d'orientations de protection dans le SDRIF. Certains Plan d'Aménagement et de Développement Durable (qui définissent les grandes orientations du Plan Local d'Urbanisme) les identifient clairement comme des éléments de nature en ville à préserver, quitte à augmenter la densité des zones d'extension de l'urbanisation.

La prise en compte du jardin dans la planification urbaine se traduit règlementairement par certaines dispositions spécifiques de la zone U et plus particulièrement dans les zones correspondant à l'habitat peu dense pavillonnaire : une proportion minimale de terres libres sur la parcelle, autorisation d'annexes comme l'abri de jardin (dans les limites de hauteur et d'emprise au sol).

D'autres domaines de l'action publique témoignent de l'intégration des jardins privés dans l'espace ouvert. Elle peut s'exprimer à travers la politique fiscale (vote d'une taxe d'aménagement qui toucherait les abris ou de la taxe sur le foncier non bâti qui touchera tous les jardins de plus de 500m²) ou à travers l'action des services des espaces verts (à travers le ramassage des déchets verts, la mise à disposition de composteurs et parfois même de compost des déchets verts de la commune). Ces dernières restent cependant minoritaires à l'échelle du territoire, elles n'ont été rencontrées que pour une seule des dix communes analysées (Mitry-Mory).

L'autoconsommation : un impensé de la conception de l'espace ouvert des métropoles

Le potager pavillonnaire, à la fois espace domestique mais aussi lieu de production pour l'autoconsommation, se trouve à l'intersection de deux figures d'espace ouvert dont les représentations s'excluent mutuellement : l'espace agricole butte sur le front pavillonnaire dont l'activité potagère est exclue des politiques de préservation des terres productives (le règlement de la zone agricole de Louvres va jusqu'à interdire explicitement les potagers, familiaux ou privés) ; en parallèle, le jardin privé est incorporé à la zone d'habitat en tant qu'extension du logement et assigné ainsi à des espaces improductifs (l'exploitation agricole du sol est interdite par la plupart des règlements de la zone U urbaine).

Conclusion

Afin de réduire les inégalités d'accès à une alimentation saine et de proximité en ville, il est essentiel de tenir compte des déterminants sociaux de l'accès à l'alimentation de proximité et notamment du fait que dans de nombreux quartiers pavillonnaires d'habitat populaire cet accès passe par l'espace d'un potager individuel.

Communication au colloque « Les espaces ouverts dans les transformations des villes méditerranéennes : représentations, usages et normes » organisé à Rome les 24 et 25 septembre 2018 à l'École Française de Rome

Malgré les nombreuses études qui y sont consacrées mais aussi en raison de l'invisibilité cartographique et statistiques qui les caractérisent, les concepteurs de la ville ne semble attribuer aucun rôle à la fonction productive des jardins individuels dans le projet urbain. Leur incorporation dans l'espace ouvert de la métropole nous semble être un élément essentiel d'une gouvernance urbaine de l'alimentation qui se donnerait pour objectif la réduction des inégalités d'accès à la production urbaine.

Références

Mayté Banzo, « L'espace ouvert pour recomposer avec la matérialité de l'espace urbain », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 6 | 2015, Online since 15 May 2015, connection on 06 September 2018.

Chéry Philippe, Lee Alexandre, Commagnac Loïc, Thomas-Chery Anne-Laure, Jalabert Stéphanie et Slak Marie-Françoise, « Impact de l'artificialisation sur les ressources en sol et les milieux en France métropolitaine », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 668, mis en ligne le 28 février 2014, consulté le 12 octobre 2017. URL : <http://cybergeo.revues.org/26224> ; DOI : 10.4000/cybergeo.26224

Anne Clerval & Matthieu Delage, «La métropole parisienne : une mosaïque sociale de plus en plus différenciée », *Métropolitiques*, 8 septembre 2014. URL :<http://www.metropolitiques.eu/La-metropole-parisienne-une.html>

Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale - CSA, 2017. *Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition*, CSA, 38 p. en ligne <http://www.fao.org/3/MR173FR/mr173fr.pdf>

S. Darly, 2018. « La terre pavillonnaire, un paysage fertile oublié », dans Léger J.-F. et Mariolle B. (dir.) *Densifier/Dédensifier les campagnes urbaines*, Parenthèses, sous presse.

Nicole Darmon, Pauline Martin, Pascale Scheromm, Florence Ghestem, Paul Marchand, et al.. Des jardins partagés dans les quartiers d'habitat social : un moyen de repenser les pratiques alimentaires ? [Travaux universitaires] Inconnu. 2018, 18 p. <hal-01769297>

Dubost Françoise « La scarole et le bégonia, les nouveaux usages du jardin », *Ethnologie française, nouvelle série* T9, n°4, 1979, pp 365-376

Escalon Hélène, Brossard Claire, Beck François (dir.), *Baromètre Santé Nutrition*, INPES éditions, 2009, 426 p.
Frileux Pauline, « A l'abri de la haie dans le bocage pavillonnaire », *Ethnologie française*, 2010/4, vol. 40, pp. 639-648

Grange Dorothée et Vincelet Catherine, *Comportements d'achats alimentaires en Ile-de-France, Baromètre Santé Nutrition 2008*, Observatoire Régional de Santé d'Ile-de-France, INPES, 2010, 12 p.

IAURIF, *Mos 1982-2012 Volume 1 Du ciel à la carte*, Paris, IAU, série *Les Cahiers de l'IAURIF* n°168, 2013, p.12.

Nathan McClintock, Dillon Mahmoudi, Michael Simpson et Jacinto Pereira Santos (2016) Socio-spatial differentiation in the Sustainable City: A mixed-methods assessment of residential gardens in metropolitan Portland, Oregon, USA. *Landscape and Urban Planning* 148:1-16

Prigent-Simonin, Anne Hélène, Catherine Héroult-Fournier, et Aurélie Merle. « Chapitre 1. Portraits d'acheteurs en circuits courts », *Au plus près de l'assiette. Pérenniser les circuits courts alimentaires*. Editions Quæ, 2012, pp. 29-45.

Reichen et Robert & Associés, *Le schéma de cohérence territorial de l'agglomération de Montpellier*, 2006

Mathilde Riboulot-Chetrit (2015) Les jardins privés : de nouveaux espaces clés pour la gestion de la biodiversité dans les agglomérations ? *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 6 | 2015, Online since 15

Communication au colloque « Les espaces ouverts dans les transformations des villes méditerranéennes : représentations, usages et normes » organisé à Rome les 24 et 25 septembre 2018 à l'École Française de Rome

May 2015, connection on 14 April 2018. URL : <http://journals.openedition.org/articulo/2696> ; DOI : 10.4000/articulo.2696

Florence Weber (1998) *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXème siècle*. Belin, 287 p.